



Compte rendu du Conseil d'École du mardi 17 juin 2025

Étaient présents :

Les enseignants : Mesdames JAMMOT, GASQUET, DAÏAN, Sulpice, ANDRIEUX, MEILHAC, JEANNESSON, DEVAUD

La municipalité : Monsieur BRUNAUD (maire)
Madame SENAMAUD (conseillère municipale)
Monsieur BOUET (responsable des services municipaux)

A.T.S.E.M : Madame LACORRE

DDEN: Monsieur PREVOST

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames LACOUTURIERE, COUDRIER, DUBOIS, BENSAAAD
Messieurs GIRAUD, PELAEZ, TOUSSAINT

Excusés Madame MAURIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur PERIGAUD
Mmes BOISSEAU, BERLANDA, M. BERTON, PASCAL, VERGNAUD, GRENON

Ouverture de la séance par Madame Meilhac à 18h

1- Perspectives pour l'année prochaine : effectifs prévisionnels, répartition des classes, projets, équipe enseignante

Les 18 élèves de CM2 passent au collège et quittent notre école à la fin de l'année.

Nous avons proposé en fin d'année un maintien en GS et un autre en CE1 qui ont été acceptés par les familles.

158 enfants devraient être scolarisés l'an prochain: 20 PS, 13 MS, 19 GS, 23 CP, 21 CE1, 14 CE2, 28 CM1, 22 CM2.

Une demande de dérogation est en cours pour des enfants qui seraient scolarisés dans notre école en CM1 et en CP.

L'équipe pédagogique a choisi une répartition pédagogique **susceptible de modifications** en fonction des inscriptions ou des radiations durant les vacances scolaires. Comme à chaque fin d'année, les enseignants fourniront à chaque élève une liste de fournitures qui sera également présente sur le site de l'école.

Voici le prévisionnel des classes, à ce jour : 1 classe de 13PS/13MS ; 1 classe de 7PS/19GS;

1 classe de 23CP, 1 classe de 21 CE1, 1 classe de 14CE2/4CM1, 1 classe de 23 CM1, 1 classe de 22 CM2.

Suite à des échanges directs avec le personnel d'accueil mairie en charge des démarches d'inscriptions des enfants, il semble important à M. Brunaud de clarifier les possibilités d'accueil d'enfants résidant sur d'autres communes.

M. Brunaud souhaite apporter quelques précisions : une règle générale s'impose pour application, toutefois avec systématiquement une autorisation de dérogation de la commune de résidence, on inscrit ou pas. Ce ne peut être au cas par cas en fonction des effectifs tant que ceux-ci ne sont pas largement excédentaires à la capacité d'encadrement.

Il rappelle que l'école accueille l'équivalent de plus d'une classe et demi d'élèves dont les familles résident hors commune. Ce qui n'est pas neutre en terme de postes d'enseignants.

L'équipe pédagogique reste stable à l'exception de Mme Devaud que nous perdons.

M. Périgaud reprendra la classe à temps plein et n'assurera plus la direction.

Mme Meilhac est officiellement nommée sur le poste de direction.

Mme Andrieux reste rattachée à l'école et assurera la décharge de direction.

2- Evaluation d'école :

Le 17 février dernier, les évaluateurs externes sont venus à l'école afin de nous présenter le rapport d'évaluation de notre école.

4 domaines ont été choisis par l'équipe enseignante afin de mener cette auto-évaluation d'école :

- La réussite des élèves,
- Le parcours des élèves,
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers,
- Communication et numérique.

Pour chacun de ces domaines, ils ont établi les points forts de notre école ainsi que des points d'attente avec des propositions d'action. Ce sont ces différents points qui vont servir de base à l'élaboration de notre prochain projet d'école à réécrire dès la prochaine rentrée.

Pour la réussite scolaire, nous nous sommes appuyés sur les résultats des évaluations nationales du début d'année.

Les propositions d'actions concernent le travail autour de la conscience phonologique pour l'apprentissage de la lecture, plus de ritualisation et de manipulation pour favoriser la mémorisation des faits numériques et le calcul mental, travailler davantage sur toutes les dimensions de la fluence et renforcer le lien entre le cycle 2 et le cycle 3.

Nous travaillons sur ces différents points notamment avec la mise en place des nouveaux programmes pour la rentrée 2025 : choix des méthodes, de matériel et d'outils communs sur les différents cycles mais aussi sur toute la scolarité de l'élève à l'école primaire.

Ces propositions d'actions sont reprises pour le second point « Le parcours des élèves » avec une harmonisation des supports, une construction collective de référents communs, des progressions, etc...

Concernant la transition école-collège, les évaluateurs jugent utile d'organiser des concertations entre enseignants du primaire et du collège afin d'aligner les attentes et d'harmoniser les outils. Ils proposent aussi de mettre en place des projets artistiques entre CM2 et 6e par exemple. La principale difficulté pour l'école est la prise en charge des transports mais le principal du collège a émis l'hypothèse de participer aux frais de déplacements. Un autre axe de travail concernant ce domaine concernera l'autonomie des élèves de CM2 en leur proposant davantage d'activités axées sur l'organisation personnelle et la méthodologie du travail scolaire.

L'équipe enseignante a observé depuis quelques années une augmentation des difficultés d'attention et de concentration des élèves. Un travail devra être mené par l'équipe pour identifier et analyser les causes et dans un second temps pour identifier les personnes ressources et adapter les projets en lien avec les familles pour répondre aux besoins des élèves.

Pour le dernier point concernant la communication, la mise en place du blog « Toute mon année » est un élément très positif souvent bien utilisé par les familles. Les évaluateurs ont aussi proposé la production d'un journal scolaire, d'inscrire l'école dans le bulletin municipal ce qui est chose faite depuis la parution du dernier Bonnac Infos.

Voilà pour un bilan très succinct des différents points abordés. Le rapport d'évaluation sera joint au compte rendu du conseil d'école afin que les parents qui le souhaitent en prennent connaissance dans son intégralité.

3- Sécurité et hygiène :

Bilan médical : dépistage visuel chez les PS le 5 juin

Les CM2 ont reçu une sensibilisation sur les dangers de l'addiction au tabac le lundi 17 mars.

Deux nouveaux exercices PPMS ont été réalisés afin de tester les nouvelles alarmes. L'exercice attentat-intrusion a été effectué le lundi 12 mai et risques majeurs le 19 mai. Les nouvelles alarmes sont entendues de tous avec des déclenchements possibles dans les différents bâtiments et une diffusion dans toute l'école y compris dans la cour de récréation.

Ouverture du portail : cela reste un problème car avec le système de la télécommande nous sommes obligés de sortir dehors pour ouvrir aux parents et de laisser nos classes.

Monsieur le Maire précise qu'une révision du système de télécommande du portail est prévue cet été. Il nous demande d'expliquer à Yann les dysfonctionnements que nous observons.

Cadenas du grand portail : est-ce que cela pourrait poser un problème en cas d'intervention des pompiers ?

Les parents d'élèves proposent une sensibilisation aux risques liés à une surconsommation de sucre avec l'intervention dans les classes d'une diététicienne.

4- Travaux et aménagement de la cour

Les demandes de travaux des enseignants seront listés dans le cahier prévu. Il s'agit de petits travaux comme réparer un robinet dans la salle d'arts plastiques, remettre à niveau la terre sur la bordure de la cour maternelle, se débarrasser du radiateur dans la classe des PS/GS (Mr le Maire suggère qu'il peut avoir une fonction de ventilation...) ou avoir la possibilité d'y mettre une étagère au-dessus, remettre en place les boîtes à livres...

Sol de la salle de motricité : Mr Bouet précise qu'un devis est soumis à signature à ce jour.

Travaux estivaux prévus par la mairie :

Remplacement de la toiture (couverture + charpente) du bâtiment le plus ancien de l'école.

Peinture de la salle de restaurant scolaire des petits et moyens ainsi que du couloir de la maternelle.

Aménagement de la cour

Projet de la municipalité : toboggan sur talus, végétalisation du tour de l'espace auparavant dédié au « château d'Agathe » avec toile d'ombrage et petites structures..., chantier de bardage bois autour du city stade.

L'équipe enseignante a fait l'acquisition de caissons pour effectuer des installations avec plantations, bancs et pergolas dans les endroits manquant le plus cruellement d'ombre pendant les périodes de fortes chaleurs.

Les agents municipaux, Nicolas, David et Ludovic se sont montrés à de nombreuses reprises particulièrement bienveillants et compétents avec les élèves (évacuation d'une décharge sauvage, plantation de haies...). Nous les remercions vivement et souhaiterions instaurer une coopération pour la mise en place de ces espaces végétalisés.

L'aménagement d'un parking sera financé par Limoges Métropole début 2026. Les plans sont finalisés à ce jour. Un système de sécurisation des abords de l'école commencera dès l'automne.

5- PEDT :

Le PEDT a été renouvelé avec pour changement principal les horaires de classes. En effet, après plusieurs réunions et discussions entre la mairie, les représentants des parents d'élèves et les enseignants, et dans le but de vouloir maintenir la semaine d'école avec classe le mercredi matin comme établi par le résultat du sondage réalisé auprès des parents, il a été proposé de banaliser le jeudi après-midi pour mettre en place des TAP avec des activités riches et variées. Cette proposition a été votée lors du dernier conseil d'école. La mairie et Angélique ont donc oeuvré dans ce sens afin de trouver des intervenants qui proposent des activités sportives, culturelles en lien avec l'environnement et les nouvelles technologies... aux élèves de toute l'école.

Les personnes susceptibles d'intervenir sont dotées de compétences reconnues. Le budget reste à finaliser. Les ateliers seront organisés en 12 groupes de 9 à 12 enfants de la GS au CM2 et les PS/MS resteront ensemble. 15 personnes ont été recrutées. Ainsi, les remplacements d'encadrants éventuellement absents seront facilités.

Il est à noter que les TAP n'ont aucun caractère obligatoire pour les enfants. Ils peuvent être récupérés de 12h à 13h30 avant ou après le repas. Aucun départ ne pourra se faire sur le temps de TAP sauf cas exceptionnels (rendez-vous médicaux...)

Les enfants qui y participeront mangeront au self à midi.

La liste des intervenants sera fournie aux familles à la rentrée.

Les TAP seront gratuits. La collectivité prendra en charge les coûts engendrés bien que la subvention de l'état ait été supprimée cette année.

Angélique et Bernadette vont être formées dans le cadre du projet « Voyage des toïmoinous » au sujet des compétences psycho-sociales qui figurent d'ailleurs dans les nouveaux programmes scolaires 2025.

6- Points sur les activités périscolaires

Restaurant scolaire

Laurent propose d'organiser un barbecue le mardi 1er juillet. Les CM2 décideront du menu du 4 juillet.

Les journées « portes ouvertes » du restaurant scolaire ont eu lieu les jeudis 20 et 27 mars avec environ 5-6 parents à chaque fois. Tout s'est très bien passé.

Laurent a fait l'achat d'une glacière sur roulettes pour les sorties scolaires. Pour des raisons d'hygiène et pour ne pas rompre la chaîne du froid, les pique-niques ne sont plus distribués individuellement avant le départ. Les enseignants se chargent de transporter les repas et tout est distribué à midi.

7- Point sur les projets culturels et sportifs.

Toute l'école a participé aux défis de « Ma Petite Planète » sur le thème des océans. Merci aux familles pour leur participation.

- Lors de la période 4, les classes de la GS au CM2 ont poursuivi le projet Breakdance. Le spectacle a eu lieu le vendredi 18 avril au gymnase de Bonnac.
- Les classes de maternelle ont un projet jardin avec des semis et des plants à l'intérieur de l'école.
- Spectacle Raya et Choko : une autrice, illustratrice est venue présenter un kamishibaï avec beaucoup de douceur et de talent. Elle a su embarquer tous les élèves de la PS au CM2, leur a fait découvrir un décor fait de matériaux et objets recyclés et d'instruments de musique originaux créant une ambiance relaxante et les a transportés dans un autre champ de l'univers du livre. Nous remercions Bernadette qui a utilisé le budget bibliothèque pour financer l'intervention de cette artiste qu'elle a elle-même sollicitée.
- Les élèves des classes de CM1 et CM2 se sont rendus à l'Aquapolis pour leur cycle natation, tous les matins (sauf les mercredis) du 27 mars au 11 avril. Tous les élèves ont validé le savoir nager ou l'aisance aquatique sauf 2 élèves de CM2 blessés et dispensés pendant cette période.
- Les élèves de CE2 ont passé le permis piéton le jeudi 15 mai.
- Tous les élèves de l'école ont planté des haies autour de Mortemare avec l'opération Haie'colier. De même, les classes de la PS au CM2 ont participé au projet Hirondelles avec la fabrication de nichoirs ...
- Participation des CM1 au Prix FunamBulles, vote et participation au concours de dessin, un élève a été récompensé.

- Participation de toutes les classes au prix « Je lis, j'élis », en collaboration avec Bernadette Hyvernaud. Une exposition sera présentée à la bibliothèque en fin d'année pour l'été.
- Les CM2 et CM1 ont découvert des objets du quotidien des soldats de la 1ère guerre mondiale lors d'une exposition proposée par l'association « Le chemin des ancêtres », le 9 mai.
- Les enfants de la crèche sont venus passer un moment dans les classes de PS/MS et PS/GS par groupe de 3 enfants les mardi 20, lundi 26 et mardi 27 mai.
- La sortie Usep autour du hand des CE1/CE2 et CE2 prévue le lundi 19 mai à Nantiat a été annulée en raison des prévisions d'orage.
- Tous les élèves de l'école ont reçu une illustratrice, Clara Addiego, pour parler de son métier mais aussi animer des petits ateliers le jeudi 22 mai.
- L'année prochaine, le thème sera « les émotions » en lien avec les nouveaux programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle où sont présentées des compétences psycho-sociales.

8- Sorties de fin d'année et fête de l'école

Sorties scolaires de fin d'année :

- Les classes de PS/MS et PS/GS sont allées au Moulin gu Got le vendredi 16 mai.
- Les classes de CE1/CE2 et CE2 sont allées à St Pardoux pour faire des activités sportives : tir à l'arc et vélo le 5 juin.
- La classe de GS/CP ira à Nexon le lundi 30 juin pour une initiation à l'équitation et des grands défis nature dans le ârc du château de Nexon.
- Les CM1 et CM2 iront à St Pardoux le jeudi 3 juillet pour faire du canoë ou du paddle.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

La kermesse aura lieu de 17h à 18h00 et le spectacle autour du livre et plus particulièrement sur un fond de magazine débutera à 18h30. La restauration, la vente de gâteaux et de boissons sera organisée par l'ADPE.

Une boum sera organisée par le CMJ le 3 juillet.

9- Questions diverses et remerciements

Question des représentants des parents :

Ne serait-il pas mieux pour les enfants d'encadrer la distribution de bonbons lors des anniversaires par les maîtresses plutôt que des petits paquets préparés par les parents et souvent bien chargés ?

Les petits paquets réalisés par les familles favorisent le respect des conditions d'hygiène et la possibilité pour les familles de contrôler ce qui est distribué à leurs enfants.

Les enseignants souhaitent remercier :

La municipalité, les agents municipaux et les représentants des parents pour le travail mené tout au long de l'année.

L'ADPE pour les différentes manifestations organisées.

Les parents pour la confection des gâteaux, la participation aux sorties scolaires...

Les Atsem et Bernadette pour leur investissement auprès des élèves.

10- Mot de M. Prévost

Mr Prévost apprécie la précision des informations présentées pendant le conseil d'école.

Fin de la séance à

La présidente :
Mme Meilhac

La secrétaire :
Mme Jammot